

DEPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE
 DEPARTEMENT DU DOUBS
 Arrondissement de MONTBELIARD
 Canton d'AUDINCOURT
 Commune d'ARBOUANS

Concession de Madame PIOTROWSKI Wanda – N° 157
RENOUVELLEMENT CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire de la Commune d'Arbouans :

VU l'article L222-13,2° alinéa du CGCT,
Vu la demande présentée par : Mr PIOTROWSKI Jean-Philippe, 21 rue du petit chénois, 25200 MONTBELIARD

et tendant à obtenir le renouvellement de la concession dans le cimetière communal,

ARRÊTÉ
Article 1 : Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé, en date du 22/02/2007, de la concession N°157, le renouvellement à partir du 01/08/2005 pour une durée de 30 ans

Article 2 : Cette concession est accordée à titre de :

- Concession perpétuelle accordée le
- Concession nouvelle jusqu'au
- Renouvellement de la concession accordée le 22/02/2007 et expirant le 01/08/2035
- Conversion de la concession accordé le et expirant le

Article 3 : La concession est accordée moyennant la somme totale de 61 € qui sera versée dans la caisse du receveur municipal.

Article 4 : Les droits d'enregistrement du présent arrêté sont à la charge du titulaire de la concession.

Article 5 : Un exemplaire du présent arrêté sera remis au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait à Arbouans, 06/04/2023

Le Demandeur,


 Monsieur PIOTROWSKI

Le Maire,


 Arnaud ROTA

République Française

 Mairie d'Arbouans : 18, rue du Stade 25400 Arbouans
 Téléphone : 03 81 98 19 40 - Courriel : mairie@arbouans.fr – Site : www.arbouans.fr